

**Fabien KUHN**  
Conseiller municipal de Sarrebourg  
Tête de liste « De la colère à l'espoir »  
[fabien.kuhn@yahoo.fr](mailto:fabien.kuhn@yahoo.fr)

**Monsieur Alain MARTY**  
Mairie  
11 place Pierre Messmer  
57400 SARREBOURG

Sarrebourg, le mardi 6 juillet 2021

**Objet : Validation de l'élection / EHPAD Les Jardins / Situation financière / Bilan depuis 32 ans / Tract de soutien à Jean Rottner / Pollution de la Sarre / ZAC Gérôme / Politique culturelle / Petits déjeuners à l'école / Soutien à la famille nombreuse**

**Monsieur le Maire,**

Voici mes questions suffisamment à l'avance pour que vous puissiez y répondre et rassembler les documents à me fournir lors de la séance du 12 juillet.

### **1. Validation de l'élection :**

Le Conseil d'État a validé le 2 juin 2021 l'élection en écartant mes griefs au motif qu'ils seraient tardifs.

De ce fait le Conseil d'État n'a pas pu enquêter sur les conditions de l'inauguration de la stèle le 1<sup>er</sup> mars 2020 ni sur l'authenticité d'une étrange lettre non-signée datée du 1<sup>er</sup> février 2021 (**pièce n°1**) et versée à votre offre de preuves.

Ce courrier rédigé à l'évidence pour voler à votre secours présente des défauts majeurs car il n'est même pas signé, il ne comporte aucune des mentions usuelles pour sa production en Justice et il a pourtant été établi spécialement pour être produit au Conseil d'État.

Il faut d'ailleurs s'étonner que votre avocat ait osé produire un courrier non signé et non revêtu des mentions en vue de sa production en Justice car il était du devoir de cet avocat d'écarter ce courrier ou, à tout le moins, de le faire signer et compléter.

Étant donné l'expertise affichée par cet avocat, il est impossible qu'il ne vous ait pas fait ces demandes élémentaires.

La lettre non-signée qui fait porter la responsabilité de la date du 1<sup>er</sup> mars non plus sur le Général Baptiste comme vous l'avez si élégamment pointé mais sur Monsieur Claude Cambas, est-elle authentique ? Si oui, je vous prie de me remettre une attestation manuscrite de Monsieur Cambas confirmant son authenticité.

**L'irruption de cette lettre non-signée n'a pas été la seule surprise. En effet, votre avocat a cité dans ses conclusions à 4 reprises Monsieur Pierre MESSMER. Je sais bien qu'à la veille de chaque élection vous utilisez son nom, mais vous auriez pu, par respect, faire rectifier l'erreur d'orthographe dans son nom car à chaque fois il est écrit : « Mesmer » (sic) (pièce n°2).**

## **2. EHPAD Les Jardins :**

Depuis mon élection, je suis souvent destinataire d'informations relatives à des dysfonctionnements municipaux soit par des indiscretions de personnes autorisées soit parfois par des lettres anonymes.

Systématiquement, je ne tiens aucun compte des lettres anonymes sauf que celle que j'ai reçue le 16 avril 2021 comporte une obligation de ma part de faire vérifier les faits dénoncés par son auteur.

De ce fait, je ne pouvais rester inerte étant donné que les faits dénoncés sont particulièrement graves et susceptibles de mettre en danger la vie des résidents, voilà pourquoi j'ai saisi l'ARS le 21 avril 2021 et, selon mes informations une enquête serait actuellement en cours.

Ce qui se passe dans cet EHPAD engage avant tout votre responsabilité en votre qualité de président de l'association Les Jardins qui accueille des personnes dépendantes, d'autant qu'il y a un conflit d'intérêts patent dans la mesure où vous êtes le maire de Sarrebourg et que vous avez comme adjointe depuis 2014 Sandrine Warnery dont vous avez nommé l'époux directeur de l'EHPAD en 2018.

### Extraits de la lettre anonyme :

*« Monsieur MARTY fait régner un climat de terreur, c'est pour cela que je ne peux vous révéler mon identité. Des salariés très impliqués dans le fonctionnement de l'établissement sont en arrêt maladie à cause de ses agissements et vont être licenciés. » sic*

*« De plus je tenais à vous informer également des agissements de ce petit directeur Etienne WARNERY qui lui aussi par son comportement et ses agissements a obligé des salariés à se mettre en maladie et à rentrer dans des dépressions sévères. Des plaintes ont été déposées contre lui par des salariés. » sic*

*« De plus nous sommes obligés dans les différents services de l'association de faire des économies importantes au détriment de la prise en charges des personnes âgées alors qu'il fait des travaux très importants dans son pavillon et dans ceux des différents adjoints. » sic*

*« Un certain nombre de décès COVID dans l'établissement n'ont jamais été déclarés comme tel. » sic*

Ces accusations, particulièrement graves, sont-elles exactes ? En avez-vous connaissance et si oui, les couvrez-vous ? Est-il exact que des plaintes sont déposées à l'encontre d'Étienne Warnery, combien et pour quels motifs ? Pourquoi plusieurs mois après l'élection du 15 mars, des cartes d'identité et d'électeurs de pensionnaires étaient-elles toujours dans sa voiture de fonction ?

## **3. Situation financière :**

Vous avez soigneusement dissimulé pendant la campagne les faillites de la société REVEA (210 057,29 €) et surtout de la SEM St Ulrich (170 200 €) dont vous êtes pourtant le PDG.

Quel est l'état financier réel de l'ensemble des entreprises et associations qui dépendent financièrement de notre commune ?

À ce propos, je vous demande encore une fois copie de l'ensemble des flux financiers entre notre mairie et votre micro-parti le Rassemblement Pour la République 8ème Circonscription.

Le 19 juin 2020, vous avez refusé de m'attester sur l'honneur n'avoir versé que des loyers à votre micro-parti, ce qui est pourtant déjà très contestable.

Pire encore, vous avez affirmé n'être qu'un simple membre de cette organisation et indiqué que le président est votre adjoint historique Jean-Charles This, alors que la vérité est que vous en êtes le vice-président et le dirigeant de fait, comme l'atteste d'ailleurs le courrier que vous avez adressé au Greffe du Tribunal de Sarrebourg le 2 septembre 2011 (**pièce n°3**), dans le but d'éviter la radiation de votre micro-parti propriétaire en autre du fameux local 14 rue de Lupin.

#### **4. Bilan depuis 32 ans :**

La commission travaux du 22 juin nous a révélé l'état catastrophique du patrimoine immobilier de notre ville que vous dirigez depuis 32 ans.

On y apprend que les immeubles de la zone Malleray sont « **malades** » (**sic**) et que la réhabilitation coûtera plus de **5 millions €**.

À la question de Monsieur Bazard qui demandait pourquoi la mairie ne s'était pas aperçue auparavant de l'état avancé de délabrement de la passerelle Bracksteg / Bragsteg, il nous a été répondu que la fermeture est due uniquement à un « **petit journaliste qui a fait peur à tout le monde** » (**sic**) et que la mise aux normes coûtera **400 000 €** en 2022 (contre 320 000 € en 2016), soit un surcoût de 80 000 € car les travaux n'ont pas été faits à temps.

Je vous prie de m'envoyer copie du dernier rapport d'inspection de l'ensemble de nos ouvrages d'art ainsi que de l'ensemble de notre patrimoine immobilier.

Au vue du déficit d'entretien de nos infrastructures et de notre parc immobilier, avez-vous fait procéder à un audit de l'ensemble de notre patrimoine municipal ?

#### **5. Tract de soutien à Jean Rottner :**

En pleine campagne de 2020, vous avez reçu un courrier inapproprié de soutien de Jean Rottner, inapproprié car signé en tant que président du Grand Est, que vous avez utilisé électoralement.

Dans votre tract de juin 2021 (**pièce n°4**), vous lui renvoyez l'ascenseur en dressant son bilan qui se résume à quelques subventions, la fourniture d'ordinateurs à des lycéens et une promesse d'investir 24 millions d'euros nécessaires à la réhabilitation de nos lycées.

Qui a payé ce tract, la ville de Sarrebourg, votre micro-parti le RPR 8°C, ou vous-même sur vos deniers personnels ?

Je pense que si c'était à titre personnel, vous auriez ajouté votre mention légale spéciale que vous avez utilisé lors de votre stupéfiant tract du 18 décembre 2020 :

« PS : Pour éviter un nouveau recours de Mme VIERLING et de M KUHN, je précise que cette lettre aux Sarrebourgeois est entièrement financée par mes soins. Il n'y a pas de financement de la ville ni d'autres sources. » sic

## **6. Pollution de la Sarre :**

Lors du conseil communautaire du 17 juin, j'ai interrogé Roland Klein qui m'a répondu que ce dossier (**pièce n°5**) est de votre responsabilité de maire mais surtout qu'en **2019** une alerte avait été faite au SDIS et une mise en demeure de l'entreprise concernée avait été réalisée.

Entre les odeurs de gasoil<sup>1</sup> rue des Pêcheurs puis de camphre<sup>2</sup>, pourquoi n'agissez-vous pas en faveur de la sécurité et de la santé de nos concitoyens comme la loi vous y oblige pourtant ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour lutter efficacement contre la pollution aux hydrocarbures de la Sarre, et dans quel délai ?

## **7. ZAC Gérôme :**

Dans votre interview du 16 avril 2021, vous évoquiez votre projet d'un éventuel écoquartier à la ZAC Gérôme : « C'est pas seulement un écoquartier c'est une réflexion que nous avons menée lors du plan local d'urbanisme pour améliorer le logement sur la ville de Sarrebourg. Donc on a deux zones d'aménagement concerté... Et nous avons une volonté d'un écoquartier sur la caserne Gérôme... **Ça ne démarre pas pour l'instant parce qu'on n'a pas la capacité sur Sarrebourg d'équiper plusieurs zones de logements.** ».<sup>3</sup> sic

Pendant combien d'années encore allons-nous garantir des emprunts à SOLOREM et pourquoi avez-vous fait le choix de développer en même temps les ZAC Gérôme et Winkelhof si vous n'avez « pas la capacité d'équiper plusieurs zones de logements » ?

## **8. Politique culturelle :**

Dans son interview du 11 février 2021, Alain Pacquier déclare : « D'ici le printemps prochain, je rencontrerai tous les acteurs de la vie musicale sarrebourgeoise avec un certain nombre de propositions fédératrices qui, à terme, pourraient bénéficier à un **millier de jeunes scolarisés dans divers établissements de la ville.** Remise des copies le mardi 15 juin lors d'une réunion publique au Lorrain. »<sup>4</sup> sic

Cette politique culturelle et musicale sera-t-elle opérationnelle pour la rentrée de septembre 2021 ?

---

1 <https://www.republicain-lorrain.fr/faits-divers-justice/2021/05/21/pollution-a-sarrebourg-des-residus-d-hydrocarbures-accumules-depuis-des-annees-a-proximite-de-la-sarre>

2 <https://c.republicain-lorrain.fr/environnement/2021/06/12/drole-d-odeur-en-ville-appel-a-temoins>

3 <https://www.radiomelodie.com/actu/15215-reseau-de-chaleur-ecoquartier-gare-ou-en-sont-les-projets-a-sarrebourg-.html>

4 <https://c.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2021/02/11/la-virtualisation-de-la-culture-laissera-des-traces>

### **9. Petits déjeuners à l'école :**

Quel est le prestataire choisi et quels sont les producteurs locaux associés à cette opération ?

### **10. Soutien à la famille nombreuse :**

Combien de familles ont bénéficié de ce dispositif en 2019-2020 et pourquoi ne pas abaisser le seuil à 1 an de résidence afin de favoriser l'attractivité de notre ville aux familles nombreuses ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Fabien KUHN**

### **Pièces jointes :**

- 01. 20210201 Lettre non-signée et datée du 1<sup>er</sup> février 2021**
- 02. 20210302 Mémoire en défense de A. MARTY**
- 03. 20110902 Courrier de A. MARTY au Greffe du Tribunal**
- 04. 20200624 Tract de soutien de A. MARTY à J. ROTTNER**
- 05. Pollution de la Sarre - photoreportage de juin 2021**